

ASSOCIATION 1901 « Les 3 VI »

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 9 DECEMBRE 2023

Le 09 décembre 2023 s'est tenue, au restaurant « Joli Bois » à Saint-Méard de Gurson, sous la présidence de Pascal BIRET, l'assemblée générale annuelle de l'association **Les 3VI** (les Vieilles Voitures de la Vallée de l'Isle) dont le siège est situé au N°15, rue Jean Gabin à 24700 Montpon-Menestérol, téléphone : 06 85 01 04 36.

Les adhérents ont été convoqués par courrier postal et par courriel.

A l'occasion de cette assemblée 56 personnes étaient présentes et 39 cartes d'adhésion ont été délivrées pour l'année 2024.

Le Président rappelle à l'assemblée la triste disparition de cinq membres de l'association dans le courant de l'année 2023 :

- **Pierre TOURETTE** , décédé le 17/10/2023
- **Roland DAULON**, décédé le 28 /10/2023
- **Serge CERISIER**, décédé le 03/03/2023
- **Yannick GAILLARD**, décédé le 16/05/2023
- **Catherine HUET**, décédée le 05/06/2023

Il est demandé par le Président une minute de silence à la mémoire de nos amis disparus.

Compte-rendu de la précédente assemblée générale 2022

Le compte-rendu de la précédente A.G. du 10 décembre 2022 est présenté et soumis à l'approbation des adhérents.

► Aucune remarque sur le compte rendu n'est formulée dans l'assemblée.

L'approbation du compte rendu d'A.G. 2022 est proposée au vote des adhérents à main levée :

Voix contre : 0 - Abstentions : 0

► Le compte rendu de l'A.G. du 10 décembre 2022 est adopté à l'unanimité.

Le rapport moral du Président est ensuite présenté aux adhérents ainsi que le rapport d'activités comprenant notamment certaines activités futures proposées.

Le Président a ensuite rappelé les règles de sécurité pour rouler lors des sorties en groupes et a également insisté sur la nécessité de toujours attendre le départ des organisateurs avant de quitter le stationnement à chaque halte, **en laissant impérativement ces derniers prendre la tête du convoi.**

Il présente également à l'assemblée cinq nouveaux adhérents à qui ont été remis les statuts et le règlement intérieur de notre association.

Prochaines sorties en préparation

Le Président présente une esquisse de prochaines sorties en cours de préparation :

- Salviac
- Jumilhac
- Une journée réservée aux véhicules d'avant 1940
- Une sortie sur deux jours et demi dans le Tarn

D'autres projets sont en cours d'élaboration et seront proposés ultérieurement.

Les adhérents sont conviés à s'informer régulièrement des sorties prévues en consultant notre site Internet "**les3VI**" dans la rubrique "**Calendrier**".

Rapport et bilan financier

Le bilan et le rapport financier de l'année 2023 sont présentés et expliqués par le trésorier.

Il commente le bilan financier qui est cette année encore très positif puisque nous terminons l'exercice 2023 avec une trésorerie de **3676,92 euros** qui nous permet d'envisager sereinement l'année 2024 pour nos prochaines activités.

Il explique également que le montant de la cotisation 2024 reste fixé à 30 euros compte-tenu des conditions économiques difficiles pour tous dans le contexte actuel ainsi que les conditions de participations aux sorties des non-adhérents. La première cotisation pour les nouveaux adhérents, comprenant le prix de la plaque du club, est fixée à 35 euros.

Le Président invite ensuite les participants à faire part de leurs remarques sur le contenu du rapport et du bilan financiers.

► Aucune remarque sur le bilan et le rapport financier n'est formulée dans l'assemblée.

L'approbation du rapport et du bilan financier est proposée au vote à main levée des adhérents :

Voix contre : 0 - Abstentions : 0

► Le rapport et le bilan financier sont adoptés à l'unanimité

Le Président informe ensuite en particulier les nouveaux adhérents sur le fonctionnement de l'association en précisant qu'il n'est pas procédé au renouvellement des membres du Conseil d'Administration car ces derniers ont été réélus pour deux années lors de l'AG 2022 (renouvellement toutes les deux années d'exercice et rééligibles selon les statuts ; la prochaine élection aura donc lieu lors de l'AG 2024)

Pour rappel les membres du Conseil d'Administration actuels sont les suivants :

- Pascal BIRET - Président
- Danièle LEGRAND - Secrétaire
- Gérard LEGRAND - Responsable du Site Internet
- Christian MOULINET - Conseiller
- Yannick THURIERE – Trésorier

Le Président informe ensuite l'assemblée de la création des **ZFE-m** (Zones à Faibles Emissions mobilité) en France et en Europe.

Une information documentaire sur ce sujet est présentée à l'assemblée.

Les **Zones à Faibles Emissions mobilité (ZFE-m)** sont un dispositif soutenu par l'État, destiné à faire baisser les émissions de polluants notamment dans les grandes agglomérations (dans un premier temps...) pour améliorer la qualité de l'air. Il existe plus de 230 ZFE-m en Europe où l'on trouve également l'appellation "Low emission zones".

En France, la **ZFE-m** repose sur le système de **vignette Crit'Air**.

Son principe est de limiter la circulation des véhicules les plus polluants dans un périmètre défini et selon des plages horaires déterminées, par décision des collectivités concernées.

Pour circuler, chaque véhicule doit avoir une vignette Crit'Air apposée sur le pare-brise. La couleur de cette vignette dépend de la date de première mise en circulation ainsi que du modèle du véhicule et permet de le distinguer en fonction de son niveau d'émissions de polluants atmosphériques (ces vignettes seront identifiables par des caméras mobiles ou fixes afin de contrôler la conformité de la circulation des véhicules dans les zones concernées ...)

Un document de synthèse sur le sujet a été établi et sera communiqué aux adhérents, qui ont été également invités à s'informer d'ores et déjà par eux-mêmes sur les sites gouvernementaux officiels.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie l'assistance de son attention et la séance est levée à 12.30 heures.

Le Président

La Secrétaire